

**REPUBLIQUE TUNISIENNE**  
**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE**  
**DIRECTION GENERALE DE LA SANTE MILITAIRE**



**RECRUTE**

**ELEVES OFFICIERS**  
**(Etudiants Deuxième Cycle)**

**MEDECINS**

**MEDECINS DENTISTES**

**PHARMACIENS**

**MEDECINS VETERINAIRES**

- **Présentation du service de santé militaire,**
- **Conditions au recrutement,**
- **Perspectives d'avenir.**

## **Le Service de Santé Militaire**

### **Mission :**

La mission du service de santé tunisien est d'assurer un soutien santé aux forces armées, à la fois curatif, préventif et d'expertise. Cette triple mission constitue une règle immuable en temps de paix qu'en situation d'exception.

Cette mission est à la fois conventionnelle (curative, préventive, enseignement universitaire, formation médicale continue, recherche médicale) et spécifique (médecine de l'avant, expertise de médecine aéronautique et médecine subaquatique et hyperbare).

### **Organisation générale :**

La direction générale de la santé militaire est dirigée par un directeur général, et comprend deux organes :

- ✓ Organe de direction : composé de quatre directions.
- ✓ Organes d'exécution: composés selon leur mission, leur équipement, leur niveau technique et leur compétence territoriale, de :
  - Hôpitaux militaires universitaires,
  - Polycliniques militaires régionales,
  - Centres et instituts médicaux militaires spécialisés,
  - Services médicaux d'unité,
  - Deux écoles universitaires : l'école d'application du service de la santé militaire pour la formation médicale et juxta-médicale et l'école de santé militaire pour la formation de la licence appliquée en sciences infirmières ainsi que d'autres spécialités.



### **L'aspect Opérationnel de la Santé Militaire :**

Cette mission est assurée par des organes d'exécution représentés par les hôpitaux de campagne. La doctrine d'utilisation de ces moyens dépend du type d'intervention à faire en situation d'exception : soit des opérations militaires ou des opérations de secours des populations.



**REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE  
DIRECTION GENERALE DE LA SANTE MILITAIRE**



Ras Tabia, Bab Saadoun -1005- Tunis-Tunisie

Téléphone : 71 56 29 00

Fax : 71 56 24 65

E Mail : defnat@defense.tn

## **CONDITIONS AU RECRUTEMENT :**

- Les étudiants en 4<sup>e</sup> année auront le grade d'élève officier et bénéficieront d'une bourse mensuelle.
- Les étudiants admis avec succès aux examens de fin de 4<sup>e</sup> année sont nommés au grade de sous lieutenant et bénéficieront d'un salaire conséquent.
- Ensuite les étudiants admis avec succès aux examens de fin de 5<sup>e</sup> année sont nommés au grade de lieutenant et bénéficieront d'un salaire conséquent.
- Après l'obtention du diplôme national de doctorat, les candidats sont promus au grade de capitaine et auront d'un salaire conséquent.
- Les élèves officiers recrutés suivront une formation militaire de base durant un mois au cours des vacances scolaires.
- Le Ministère de la Défense Nationale ne prend pas en charge l'hébergement et l'alimentation des élèves officiers au cours de leur formation universitaire.

## **PERSPECTIVES D'AVENIR :**

- Carrière Hospitalo-Universitaire :
  - Possibilité de participer aux concours nationaux hospitalo-universitaires (assistantat, agrégation et professorat),
  - Choix de spécialités au concours résidanat suivant une liste indépendante du ministère de la santé et spécifique à la santé militaire.
  - Plateaux techniques de pointe,
  - Laboratoires et unités de recherches,...

- Carrière Hospitalo-Sanitaire :
  - Généralistes et spécialistes de la santé militaire pouvant exercer au sein des hôpitaux militaires ; des centres médicaux spécialisés ; des polycliniques régionales des dispensaires et des services médicaux d'unités,
  - Possibilité de participer aux concours hospitalo-sanitaires militaires (principalat et majorat) pour la graduation scientifique,
  - La médecine de famille est une spécialité dans la santé militaire.
- Possibilité de suivre des stages de perfectionnement ou DIU à l'étranger,
- Possibilité de participer aux congrès à l'étranger,
- Possibilités de participer à des missions Onusiennes.



**REPUBLIQUE TUNISIENNE**  
**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE**  
**DIRECTION GENERALE DE LA SANTE MILITAIRE**



Ras Tabia, Bab Saadoun -1005- Tunis-Tunisie

Téléphone : 71 56 29 00

Fax : 71 56 24 65

E Mail : [defnat@defense.tn](mailto:defnat@defense.tn)